



## Droit a la nationalite francaise pour mon grand pere maternet

Par **lili151**, le **13/12/2012** à **15:42**

Bonjour,

Mon grand pere maternel etait caid des douar a l'epoque de la colonie francaise en Algerie il est mort en 1957 en permision,d'apres des sources ou des textes francais il a la nationalite francaise,ou je peux demander pour avoir des renseignements ou a qui s'adresser. J'ai sauf un extre de naissances de lui avec moi.

Voila les coordonnees de mon grand pere : MEDDOUR Aneur , ne le 19 - Janvier 1906 a Tizirt (Tizi-ouzou) Fonction Caid des douar El kelaa. il est mort le 18 Julier 1957

Je vous remercie a l'avance pour ton aide.

Merci de me rendre une réponse et de m'informer sur les démarches a faire si cela est possible Merci d'avance

cordialement

lili151

Par **amajuris**, le **13/12/2012** à **17:49**

bjr,

avant 1962 tous les algériens étaient français et ils sont devenus algériens à cette date. vous pouvez consulter les réponse aux nombreuses questions sur ce sujet.

cdt

Par **lili151**, le **14/12/2012 à 13:14**

bonjour

merci de votre reponse

ou je peux trouver ces reponses

Apropos de l'Ordonnance du 7 mars 1944 relative au statut civil des Français musulmans d'Algérie

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2012259QPCdoc.pdf>

Merci d'avance

cordialement

lili151

Par **amajuris**, le **14/12/2012 à 13:19**

sur ce site (et d'autres) dans la rubrique droits des étrangers.